

**Edito,**

*Chers camarades, pour beaucoup d'entre nous le mot **SÉCU** rappelle des souvenirs profonds. Oui, la Grande-dame a fêté ses 75 ans. Cette institution, pilier d'un modèle social a traversé les âges pour assurer contre vents et marées, une assurance de toute nature à des millions de personnes. Sa raison d'être, apporter une assistance aux travailleurs et à leur famille pour répondre à une justice sociale les débarrassant des incertitudes du lendemain. **FO**.*

Aujourd'hui, pour des raisons purement économiques cette grande Dame est en danger. Il a fallu la crise sanitaire pour montrer aux Français la fragilité de ce système de protection qui fut envié par beaucoup de pays. Le détournement des cotisations sans compensation par l'ETAT et l'absence de revalorisation des revenus des travailleurs conjuguée fiscalisation et cotisations, conduisent à paupériser les structures collectives de solidarité au profit des marchés privés de la santé et de la retraite.

La crise de l'hôpital, la situation dramatique des établissements pour personnes âgées, la difficulté pour trouver un spécialiste ou un service d'urgence démontrent l'insuffisance des structures sanitaires de notre pays. Et pourtant, la France consacre plus de moyens financiers pour la santé que son voisin. L'Allemagne avec ses 83 millions d'habitants dispose près de 20 000 lits de réanimation contre 5 000 lits pour l'hexagone. Notre pays se trouve contraint de reporter les interventions courantes faute de disponibilité d'accueil ou de personnel qualifié pour assurer les soins.

Durant cette crise, la Sécurité sociale occupe une place centrale du dispositif de protection qu'elle paie très chère. La Cour des Comptes alerte l'exécutif sur la persistance des déficits qui pourraient atteindre 50 milliards à l'horizon 2025. La Cour relève dans son rapport les erreurs de gestion d'un système trop complexe et mal maîtrisé. La Cour demande une simplification du mode de financement jugé illisible pour les hôpitaux. Elle invite également le développement du numérique pour lutter contre les défaillances d'un contrôle interne peu efficace.

Oui la Sécurité Sociale a pris quelques rides. Il faut la soigner afin de lui préserver son rôle social égalitaire prépondérant dans notre société. Sources : F.O. – Le Figaro

*N.B. Cher camarade, je souhaite simplement au travers de ces quelques lignes non pas rappeler un monde perdu mais évoquer le service rendu à la population, aux familles depuis 75 ans. Tout n'a pas été parfait mais l'accompagnement social a permis de corriger nombre d'inégalités ou d'oublis pendant ces années d'activité. En plus du financement qui reste l'éternel problème, la prise en charge du 5^{ème} risque est une préoccupation forte, un choix de société. Que ces mots vous accompagnent chaleureusement durant cette période difficile avec la grippe qui vient s'ajouter au Covid 19 à nos préoccupations à l'entrée de l'hiver. Bonne santé à toutes et à tous de toute l'équipe **UDR FO**.*

La démographie médicale en Meuse.

LE PROFESSEUR Olivier Bouchy, vice-président du Conseil de l'Ordre des Médecin, professeur à l'université de Nancy a tracé ce samedi 10 octobre, la situation meusienne de l'accès aux soins. La restructuration de l'offre de soins primaire développée dès 2007 a conduit à la création de la première maison de santé à Revigny sur Ornain en 2010 qui regroupe plusieurs disciplines médicales et paramédicales couronnant son investissement depuis plus de 10 ans.

Qu'en est-il de la situation : Le département avec 198 000 ha comptait 161 médecins généralistes. Le seuil de 1 300 habitants pour un généraliste était atteint en 2007. Aujourd'hui seulement 10% des médecins ont moins de 40 ans. 75 départs à la retraite sont attendus dans les prochaines années. Le département œuvre pour promouvoir l'accueil de jeunes médecins dans des conditions de travail satisfaisantes. Malheureusement, le département rural à faible population manque d'attractivité.

L'état sanitaire de la Meuse :

Le département n'échappe pas aux préoccupations sanitaires avec le Covid 19 : pour exemple :

- La toxicomanie chez les jeunes,
- L'isolement dans les zones rurales qui influence l'état mental des personnes,
- Le diabète,
- Le maintien à domicile qui reste une préoccupation profonde chez les personnes retraitées.

Quels remèdes pour demain.

Face à la difficulté d'attirer de jeunes médecins, plusieurs objectifs ont été arrêtés au travers d'une dynamique meusienne, afin de stabiliser et de consolider l'offre sur le territoire :

- Garantir 1 médecin pour 1 300 habitants avec un cabinet médical à moins de 15 km.
- Améliorer l'accueil des professionnels de santé au travers des pôles santé pluridisciplinaires et d'un travail en équipe,
- Localiser les maisons de santé dans les bourgs, proches des centres d'activité (Ecoles- crèche- animations sportives et culturelles...)
- Organiser des réunions territoriales, (professionnels et politiques), pour soutenir cette dynamique.
- Encourager la formation des futurs professionnels de santé par l'accueil de stagiaires dans les cabinets médicaux locaux, déjà très ouverts en Meuse.

L'offre de soins de la Meuse.

Le département n'échappe pas aux préoccupations sanitaires. Par un travail en équipe elle a développé 22 pôles de santé pluridisciplinaires sur le territoire, 2 structures sont en cours sur Verdun et Ligny en Barrois et trois projets. Le développement des pôles limite la désertification avec des plateaux multidisciplinaires (Chirurgiens-dentistes - infirmiers – kinésithérapeutes- orthoptistes- podologues et sages-femmes). La Meuse bénéficie aussi au travers des trois hôpitaux meusiens de l'aide de spécialistes venant de l'extérieur : Nancy ou Reims.

Les autres départements de même typologie sont plus affectés par la désertification des professionnels de santé qui affichent une moyenne d'âge supérieure à la Meuse. (Meuse : 51 ans,

Haute Marne 54 ans pour exemple). Tous les espoirs sont permis. *Prochain épisode : la télé-médecine.*

Les fausses promesses et les escroqueries à votre porte aujourd'hui ...

Ce sujet a déjà été évoqué, le rappeler peut éviter de mauvaises surprises surtout par les temps qui courent. Quelques exemples pour vous faire réfléchir :

Nous vous remboursons : Par mail ou sms des escrocs se font passer pour une administration, (Sécurité sociale- impôts...) pour vous demander vos coordonnées bancaires : ne jamais cliquer sur ce message ni y répondre.

Vous avez gagné... Une société vous promet un chèque suite au tirage au sort. Au final vous devez adresser vos coordonnées qui seront exploitées sans espoir de bénéficier du tirage au sort.

Un policier sonne à votre porte : Prétextant une enquête de faux policiers viennent vérifier votre richesse ! N'ouvrir votre porte qu'après avoir vérifié la carte de police.

Un appel téléphonique et ça raccroche : Ne pas donner suite à l'appel si vous ne pouvez identifier l'auteur du coup de fil. Le but est de vous faire composer le numéro surtaxé au tarif exorbitant avec des temps d'attente de plusieurs minutes parfois.

Harcèlement pour isoler vos combles : l'entreprise vous fait miroiter un gain d'énergie par des travaux douteux voire dangereux. Ne pas souscrire un engagement par téléphone et rechercher une entreprise connue pour sa qualité de service.

L'ordinateur se bloque : Alors que vous surfer votre écran devient noir. Un message vous avise d'un virus et il vous conseille un numéro de dépannage : **S.V.P.** – n'appellez pas et arrêtez votre ordinateur. Il redémarrera sans difficulté, dans le cas contraire, consulter un spécialiste local.

Les fausses collectes de fonds. L'élan de générosité est bien connu des Français, aussi les escrocs créent des plateformes de fausses cagnottes. Ne retenez que les collectes reconnues et bien identifiées. En cas de doute, ne faites pas de don !

Le colis va bientôt être livré : Le mail vous confirme une commande que vous n'avez pas faite. Ignorer ce message qui a pour objectif de recueillir des informations personnelles.

Une demande d'aide d'un proche : Une connaissance dans la difficulté (malade ou à l'étranger) impossible à joindre le demandeur d'aide pour se sortir d'un mauvais pas. Ne vous précipitez pas et vérifiez auprès de la personne ou d'un proche la réalité des faits avant toute intervention.

Un dépanneur vous adresse une facture astronomique. Le réparateur désobligeant vous facture des travaux inutiles malgré un devis estimatif préalable. Il vous menace si vous hésitez à payer. **Conseil :** même en cas d'urgence, exigez un devis détaillé avant d'autoriser les travaux. Evitez les dépanneurs de passage et choisissez une entreprise ou un artisan qui a pignon sur rue.

Cher camarade, ces quelques exemples d'arnaques à déjouer démontre un paysage d'insécurité même dans nos campagnes. Il faut se protéger parce que les arnaques touchent majoritairement les personnes de plus de 50 ans concentrant largement 80% des sommes détournées. Chaque jour ces appels pirates viennent perturber la vie. Une plateforme « signal.conso.gouv.fr » facilite les signalements d'entreprises non respectueuses, à défaut, allez en justice faute d'un médiateur compréhensif.

Force Ouvrière par son **Association FO Consommateur AFOC** gérée au plan départemental par UD 55 peut apporter aide et conseil en cas d'arnaque caractérisée à tout adhérent UDR FO.